

RCS : AGEN
Code greffe : 4701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00782
Numéro SIREN : 389 433 392
Nom ou dénomination : A2M ASSISTANCE MAINTENANCE METALLURGIE

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2023 sous le numéro de dépôt 4428

SARL ASSISTANCE MAINTENANCE METALLUGIE

A2M

Lieudit Renold
47200 VIRAZEIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIE

Bruno DELAGRANGE
Expert – Comptable
Commissaire aux comptes
7, rue Théodore Blanc
BRUGES
33049 BORDEAUX cedex
Tel : 05.56.57.80.67

SIRET 451 266 381 00024 APE 741 C

Expert Comptable d. inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables du Conseil Régional d'Aquitaine
Commissaire aux Comptes inscrit auprès de la Cour d'Appel de Bordeaux

SARL ASSISTANCE MAINTENANCE METALLUGIE

A2M

Lieudit Renold

47200 VIRAZEIL

■ *RAPPORT DU COMMISSAIRE À LA TRANSFORMATION*
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

SARL ASSISTANCE MAINTENANCE METALLUGIE

A2M

Lieudit Renold
47200 VIRAZEIL

■ *RAPPORT DU COMMISSAIRE À LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE*

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui m'a été confiée en application des dispositions de l'article L.224-3 et L.223-43 du Code de commerce, par décision unanime des associés en date du 10 Août 2023, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social, ainsi que de vous présenter mon analyse sur la situation de la société.

1. VALEUR DES BIENS COMPOSANT L'ACTIF SOCIAL

J'ai effectué les travaux que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces travaux requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs de patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant de capital social. Cette vérification a

notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date d'arrêté des derniers comptes au 30 Septembre 2022 et la date de mon rapport. J'ai eu communication cependant des éléments d'activité jusqu'au 31 août 2023 de la SARL A2M

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

2. SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

J'ai effectué les travaux que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces travaux requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La synthèse de mon analyse sur la base des comptes arrêtés au 30 septembre 2022 est la suivante :

- Les capitaux propres de la société s'élèvent à 1 215 425 €.
- Les dettes financières s'élèvent à 281 272 €.
- Les dettes d'exploitation et dettes diverses s'élèvent à 515 €
- L'actif circulant s'élève à 191 734 euros; et la trésorerie incluse dans ce montant s'établit à 160 473 €.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'autre observation, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Bruges, le 15 septembre 2023
Bruno DELAGRANGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

DocuSigned by:

5B357478FD8146F...